

VŒUX D'ASSIEU - LUNDI 8 JANVIER 2024

C'est avec plaisir que nous vous accueillons pour la traditionnelle cérémonie des vœux, moment important de rencontre avec les habitants et de convivialité.

En 2023, les conflits et les actes de terrorisme n'ont malheureusement pas cessés.

Après la guerre en Ukraine, nous voilà de nouveau plongé dans un conflit au Proche Orient, avec le conflit Israélo-Palestinien.

En France, de nouveaux actes de terrorisme et nous devons encore déplorer l'assassinat d'un Professeur, Dominique BERNARD.

Notre Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône (EBER) finalise son projet de territoire, sous la Présidence de Sylvie DEZARNAUD, que je remercie de sa présence.

Notre intercommunalité a lancé les travaux d'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Ce PLUi va définir les règles d'urbanisme des 37 communes de notre communauté de communes et remplacer les 37 PLU communaux à l'horizon de l'année 2026.

Je remercie Philippe GENTY, Maire de St Maurice l'Exil et Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, pour le travail réalisé sur ce dossier sensible.

Ce PLUi prendra en compte le fameux ZAN, Zéro Artificialisation Nette.

A l'échelle du territoire, les nouvelles surfaces urbanisées devront diminuer en 2030, de moitié par rapport aux surfaces urbanisées depuis les 10 dernières années.

Et en 2050, il ne devrait y avoir aucune artificialisation des sols supplémentaire.

D'autre part, une nouvelle carte des aléas sera réalisée à l'échelle du territoire.

Là aussi, au vu des événements météorologiques de plus en plus violents, du au changement climatique, il ne faut pas s'attendre à un assouplissement, mais plutôt à une extension des zones à aléas forts et moyens, qui interdisent toutes constructions.

Bref, une extension des zones constructibles en dehors de l'enveloppe urbaine est peu probable.

Des réunions publiques intercommunales sur le PLUi seront organisées en 2024.

- le mardi 06 février 2024 - 18h00 - Salle culturelle de Clonas-sur-Varèze

- le mardi 13 février 2024 - 18h00 - Salle polyvalente de Saint-Barthélemy

Les présentations des deux réunions publiques seront identiques.

Les habitants d'Assieu pourront se rendre à l'une ou à l'autre des réunions (ou aux deux).

Notre commune est toujours attractive, nous avons depuis le 1^{er} janvier 2021 (année de référence), 1681 habitants sur notre commune. Soit une progression de 3.4% entre 2015 et 2021, 2^{ème} plus forte progression des 37 communes d'EBER.

Le réseau de transport intercommunal désormais nommé le 37, étend son offre avec la création de nouvelles lignes.

Pour Assieu, si nous n'avons pas de bus journalier systématique, nous avons tout de même 2 passages par jour du TAD (Transport à la Demande) à condition de le réserver la veille. 3 arrêts possibles au Hameau de la Charinas, sur la Place et au quartier des Bruyères.

Cette offre est complétée, par le TAD Acces, pour les personnes âgées ou handicapées.

Côté déchets, la Communauté de Communes doit harmoniser cette compétence entre l'EST et l'OUEST du territoire.

Une première étape sera franchie en septembre 2024 avec une collecte des ordures ménagères, qui ne se fera plus que tous les 15 jours.

Les consignes de tris des poubelles jaunes sont facilitées puisque la plupart des déchets recyclables y sont déposés.

Mais nous devons être vigilants cependant à la qualité de la collecte.

Depuis 1^{er} janvier 2024, les biodéchets ne doivent plus être déposés dans le container d'ordures ménagères, mais déposés soit dans des composteurs individuels pour ceux qui ont un jardin, soit dans des composteurs collectifs pour les appartements n'ayant pas de jardin.

Les composteurs individuels sont disponibles à la communauté de communes au prix de 10 €.

Nous installerons des composteurs collectifs dès que nous les aurons reçus.

Enfin sur ce sujet, l'intercommunalité décidera dans les prochains mois de la manière d'harmoniser sur l'ensemble du territoire la collecte :

- Apports volontaires ou collectes porte à porte des déchets recyclables et des ordures ménagères
- Mode de financement : Redevance Incitative ou Taxation classique que nous connaissons actuellement

Je sais que ces décisions feront débat, d'autant plus avec l'augmentation des Taxes Ordures Ménagères que nous subissons ces dernières années.

Le coût du traitement des déchets et globalement les coûts liés à l'environnement, ne feront qu'augmenter.

D'où la nécessité d'évoluer et de trouver des solutions d'économie.

Concernant la voirie, un aménagement de sécurité a été réalisé à l'entrée OUEST de la commune, vers le Pont du Désir.

Celui-ci permettra de sécuriser les piétons et faire ralentir les automobilistes. Cet aménagement a été pris en charge par EBER.

Les travaux de suppression du lagunage qui devaient débiter au printemps 2023 sont reportés en 2024, en raison du délai de réponse des services de la DDT, service de l'Etat chargé de la réponse loi sur l'eau sur ce dossier.

Du côté de nos 4 Villages, le Syndicat Actions Sociales et Sportives des 4 Villages se réjouit de l'utilisation importante du terrain football synthétique, situé au Stade Père André à St Romain de Surieu.

Ce terrain permet à la Sanne Football, club intercommunal d'accueillir près de 300 licenciés des 4 communes, mais aussi

bien au-delà de nos 4 communes, des joueurs et notamment des féminines provenant de l'ensemble du territoire.

Le club s'est vu attribuer par la Région Auvergne Rhône Alpes, un minibus qui permettra le transport dans de bonnes conditions des sportifs, en particulier de l'équipe féminine qui évolue en championnat Régional 1 avec des déplacements lointains dans toute la région.

Merci à Sylvie DEZARNAUD, Conseillère Régionale pour son soutien sur ce dossier.

Merci à Patrick CHARDAIRE, Président de la Sanne Football, à son bureau et aux éducateurs pour leur dévouement, en particulier aux services des jeunes.

Sur le plan social, le Syndicat poursuit le financement des actions du Centre Social des 4 Vents.

A noter, l'ouverture d'une 4^{ème} journée du multi-accueil depuis le 1^{er} décembre 2022.

Ainsi, entre le multi accueil intercommunal de St Romain de Surieu, les assistantes maternelles de notre commune, une micro-crèche privée au cœur du village, une permanence mensuelle du Relais Petite Enfance et une du Lieu d'Accueil Enfants Parents, nous couvrons les besoins pour les familles dans ce domaine.

Si nous voulons que notre territoire soit attractif, il faut absolument que nos populations puissent avoir un moyen de garde pour leurs jeunes enfants.

Une vraie politique petite enfance doit être mise en place à l'échelle de nos 37 communes. J'essaierais de convaincre mes collègues maires de cette nécessité.

J'en viens maintenant à évoquer les dossiers communaux.

Nos services publics communaux (école, périscolaire, accueil mairie et agence postale), ainsi que nos services intercommunaux assurés par le Centre Social des 4 Vents (Centre de Loisirs du mercredi et des vacances scolaires, accueil, activités jeunesse, adultes et seniors,) ont fonctionné grâce à l'implication de tous.

Je salue en complément, le Bus France Services qui assure une permanence devant la mairie les jeudis après-midi, des semaines impaires.

Ce service aide nos concitoyens qui rencontrent des difficultés avec les démarches administratives et numériques. Merci à la Communauté de Communes d'avoir étendu ce dispositif politique de la ville, aux communes rurales.

Je tiens à souligner le travail de qualité de nos employés municipaux, leur adaptabilité et disponibilité, au vu de la polyvalence des tâches demandées dans nos petites communes.

Au passage, je me permets de regretter le comportement de certaines personnes virulentes, envers nos secrétaires de mairie ou autre personnel communal.

En effet, notre personnel met en application soit des décisions imposées par les services de l'Etat, soit les décisions du Conseil Municipal.

Il est déjà anormal que les élus soient à portée de « baffes », mais il est intolérable de s'en prendre à nos employés.

Nous souhaitons une bonne retraite à Danielle REVOL. Merci Danielle pour votre travail, votre implication et votre dévouement.

Coté transition écologique, localement nous poursuivons nos actions. Nous avons entrepris :

- la rénovation de l'éclairage public et de l'éclairage de nos bâtiments, avec le passage progressif en éclairage LED,
- la production d'énergie renouvelable par la mise en service depuis le 17 octobre, des ombrières photovoltaïques du parking de l'école maternelle, la puissance installée est de 82 k Wc

- l'extinction nocturne de l'éclairage public a été appliquée à tous les quartiers hormis la traversée du village
- l'isolation de nos bâtiments et l'amélioration de la régulation se poursuit
- la mise en service de la chaufferie bois avec réseau de chaleur qui alimente la salle des fêtes, l'école primaire, la mairie, la salle polyvalente et bientôt notre futur pôle santé
- la mise en œuvre de notre plan de sobriété énergétique.

Partant du principe que la meilleure énergie est celle que nous ne consommons pas, nous demandons encore une fois, aux utilisateurs des salles communales, de veiller au gaspillage inutile. Il est trop souvent constaté des comportements inadaptés.

Les associations ont été sollicitées pour sensibiliser leurs adhérents.

Dans le domaine de la vie scolaire, nos locaux scolaires sont fonctionnels et en bon état.

En 2023, ceux de l'école élémentaire ont bénéficié de travaux de rénovation, subventionnés à 80%.

60% du Plan Ecole du Département et 20% de l'Etat, pour la mise aux normes handicap, la peinture des classes, amélioration de l'éclairage, installation alarme spécifique PPMS.

Nous accueillons au sein de notre école, 168 élèves répartis sur 7 classes.

Malgré une légère diminution cette année, du nombre d'élèves accueillis, nous constatons des effectifs périscolaires en augmentation, avec une moyenne de 30 enfants en accueil du matin, 45 enfants le soir et 130 enfants sur le repas du midi.

Je remercie le personnel du Centre Social des 4 Vents qui assure la coordination et l'encadrement des activités périscolaires avec notre personnel communal.

Merci à tous des acteurs de la vie scolaire pour la prise en charge et l'éducation de nos enfants.

Merci à Alice GOUEREC 1^{er} adjointe en charge des affaires scolaires et du personnel communal pour le travail réalisé.

La vie associative, est plus que jamais dynamique.

Il n'y a pratiquement plus de créneau disponible pour nos salles communales, au vu des nouvelles activités mise en place par Assieu Sport Loisirs, et la création de 3 nouvelles associations :

- L'association Rose Guerrière, association de prévention et d'accompagnement des patientes atteinte d'un cancer du sein
- L'Association de la Saint Vincent

- L'association Terroir Festif et Sportif (association intercommunale)

Nous soutenons toutes nos associations avec les moyens communaux.

Merci à tous les bénévoles pour leur dévouement.

Venons-en aux travaux de voirie.

Ah, les fameux travaux !

Alors, j'aurais tout entendu cette année.

Soi-disant des travaux qui ne servent à rien pour certains, des entreprises qui ne travaillent pas assez vite pour d'autres, des entreprises qui devraient travailler de nuit, où en dehors des heures de rentrées ou sorties scolaires, qu'il n'y a pas assez de places de parking.....

Bref tout et son contraire parfois.

Alors oui certains des travaux ne sont pas visibles à l'œil nu.

Les travaux sur les réseaux d'assainissement, d'eau pluviales, d'eau potable, de réseaux électriques, d'éclairage public, télécoms, ne sont pas visibles, mais ô combien utiles.

Ensuite, la traversée du village est plus apaisée avec :

- Des trottoirs plus larges aux normes d'accessibilité
- Des accès pour les personnes à mobilité réduite et la création de places handicapées
- Des plateaux surélevés qui réduisent la vitesse

- Un changement de position pour l'entrée sur la place, afin d'éviter que les véhicules ne circulent au milieu des élèves qui attendent devant l'école
- Une partie de la place réaffectée aux piétons, là aussi pour sécuriser les piétons et notamment les enfants de l'école
- De la re végétalisation du centre village avec des massifs et des arbres qui permettront de désimperméabiliser le sol et de lutter contre les îlots de chaleur
- Certains s'émeuvent de la disparition de places de stationnement, alors que c'est seulement 4 places qui ont été supprimées, mais qu'en contrepartie avec la création de nouveaux parkings nous aurons à terme, 100 places de stationnement, dans un rayon de 150 mètres autour du centre village.

Combien de communes de notre taille bénéficient-elles de telles possibilités ?

Alors oui, certes, il va falloir un peu marcher, car tous les commerces et services n'ont pas des places juste devant leur entrée.

Posons-nous la question suivante : lorsque que nous allons faire les courses à Carrefour ou Green 7, à quelle distance, sommes-nous garés de l'entrée des magasins ?

Réponse : sûrement plus loin que si nous étions sur le parking de l'école maternelle et que nous allions faire nos

courses à la boulangerie, au multiservice ou nous faire coiffer au salon de coiffure.

En 2023, les travaux ont été réalisés dans le cadre d'un groupement de commandes, entre la Commune et la Communauté de Communes.

La clé de répartition financière est de 63% pour la commune et 37% pour la communauté de communes.

Nous poursuivrons la restructuration du Centre Village, afin de continuer à le dynamiser.

Les 2 dernières tranches de travaux, concerneront la place des écoles et l'Impasse du Lavoir, en 2024 et 2025.

D'autres financeurs (Etat et Département) participeront pour ces travaux.

Nous sommes conscients que ces aménagements ont impacté la circulation et le stationnement.

Mais je pense que c'était gérable.

Il suffit de partir une minute plus tôt pour amener ses enfants à l'école et ou faire ses courses.

Bref, un peu de patience et d'organisation.

Je me souviens des critiques faites aux élus qui nous ont précédés.

Sous les mandats de Georges PIATON, on entendait dire « *mais ils sont fous, ils enterrent des tuyaux, cela ne sert à rien* ».

Ces tuyaux c'était les tuyaux de notre réseau d'assainissement.

Que ferions-nous actuellement sans ces réseaux d'assainissement ?

Sous les mandats de Luc MONIN, on critiquait la construction de l'école maternelle et la rénovation de l'école élémentaire.

On entendait, « *on ferme une classe, les effectifs diminuent, cela ne sert à rien* ».

A l'époque, il y avait 90 élèves et 4 classes. Actuellement, on est à 7 classes et 168 élèves.

Merci Luc pour ta clairvoyance.

Gouverner c'est prévoir.

Donc nous devons prendre des décisions sans penser à court terme, mais avoir une vision à long terme.

Et comme toujours, dans l'esprit de l'intérêt général qui n'est en aucun cas la somme des intérêts particuliers.

Pour en finir sur les travaux de voirie, je remercie chaleureusement Pascal PILLEZ, adjoint en charge de la voirie et des réseaux, d'avoir suivi les travaux.

Merci Pascal pour tes compétences et ta patience.

Pour les perspectives de l'année 2024,

Côté finances, la situation est saine.

Nous devons être vigilants à préserver notre capacité à investir, en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement.

L'inflation et la hausse du coût des énergies ont impacté notre budget.

Cependant, nos ressources fiscales sont en augmentation, non pas en raison de l'augmentation du taux de la taxe foncière voté par le Conseil Municipal, mais en raison des nouvelles constructions.

D'autre part, pour nos investissements nous recherchons des subventions les plus importantes possibles.

Avant d'en venir aux projets de l'année 2024, comme l'année dernière, je souhaite rappeler, qu'il ne faut pas hésiter à solliciter les élus qui sont très disponibles, pour avoir les bonnes informations, plutôt que laisser circuler des rumeurs.

Je vous invite à consulter le site internet officiel de la commune et télécharger l'application pour smartphone POLITEIA qui vous alertera régulièrement des actualités communales, information travaux, anomalies sur les réseaux, etc....

Les informations municipales sont aussi communiquées tous les 4 mois dans le journal « Intervillages » rénové.

Ce journal est réalisé par les salariés et bénévoles du Centre Social des 4 Vents que je remercie.

Non les bonnes informations communales ne sont pas à aller chercher sur les réseaux sociaux privés.

Il n'est pas non plus utile de solliciter nos conjoints pour les questionner sur les affaires communales ou espérer faire passer un message.

En ce qui concerne les réseaux sociaux, j'invite les citoyens qui ont des reproches à me faire, à prendre un rendez-vous en mairie, afin de me les transmettre en direct et que nous puissions échanger.

Au sujet des bâtiments communaux, la Salle des Fêtes sera rénovée grâce à nos partenaires de l'Etat, de la Région et du Département qui prendront en charge 80% de la dépense.

En 2023, les fondations de la partie sanitaires ont été renforcées par une injection de résine. La toiture terrasse de cette partie sanitaire a été rénovée.

En 2024, le local rangement sera démoli et reconstruit sur l'arrière de la salle. La partie intérieure du local sanitaires et le hall d'accueil seront rénovés.

La Salle des Fêtes sera indisponible du 24 juin au 2 septembre. Quelques contraintes supplémentaires pourront intervenir en cours de travaux.

Là encore, nous vous demandons un peu de patience et nous vous remercions de votre compréhension.

Les travaux du pôle santé ont débuté depuis septembre 2023 et se poursuivront en 2024.

4 box seront créés, ainsi qu'une salle d'attente commune.

3 box sont déjà réservés :

- 1 orthophoniste et 1 sophrologue déjà présentes sur la commune dans des locaux provisoires
- 1 diététicienne qui les rejoindront

Une antenne télécom pouvant accueillir 3 opérateurs de téléphonie sera installée côté entrée OUEST de la commune, vers la benne à verre.

Là aussi, peut-être y aura-t-il des opposants à l'installation d'une telle antenne, mais qui seront sans doute, les premiers à réclamer un réseau de téléphonie mobile performant.

La question se pose en France s'il est encore possible de mener de grands projets.

Aujourd'hui le tunnel sous la Manche, le TGV, le programme nucléaire des années 80 -90 n'auraient aucune chance, ils seraient freinés, contestés et sans doute bloqués.

Dans ces 3 cas, il est certain qu'ils ont contribué à la décarbonation et au développement de notre pays.

Concernant la sécurité et incivilités, nous avons lancé une étude pour la vidéoprotection.

Il est envisagé d'installer 12 caméras, afin de réduire les incivilités et de résoudre certaines affaires.

Le dossier d'autorisation a été transmis à la Préfecture.

Les demandes de subvention seront déposées auprès de nos partenaires habituels (Etat, Région, Département).

L'appel d'offres sera lancé en 2024 et en fonction de l'attribution des subventions, une mise en service pour 2025 est envisageable.

Je remercie les membres du CCAS et les correspondants téléalarme pour leurs actions.

Merci à Karine MOINE, adjointe en charge des affaires sociales pour son engagement, en particulier dans l'aide aux personnes âgées ou dépendantes, afin de les aider notamment à rester à leur domicile, dans de bonnes conditions.

Merci à l'ensemble de l'équipe municipale, adjoints, conseillers délégués, conseillers municipaux pour leur investissement sans faille au service de la commune et de ses habitants.

Merci aux élus non encore cités dans mon discours.

Charline, Lucie, Marielle, Sandrine, Eric, Fabrice, Frédéric, Michel, Michel, Sébastien.

Je remercie l'ensemble de nos partenaires et services de l'Etat, de la Préfecture, de la Sous-Préfecture, de la Trésorerie, de la Région, du Département, de la Communauté de Communes, du Syndicat Energie TE38, de l'Education Nationale, de la Gendarmerie, des Sapeurs-Pompiers et du Centre Social des 4 Vents.

Avant de vous proposer d'aller partager un verre de l'amitié et déguster nos traditionnelles galettes des rois, je vais conclure en vous présentant, tous mes vœux de santé et de bonheur, pour vous-mêmes, vos familles et vos proches, avec une pensée particulière pour celles et ceux qui ont perdu un être cher, ou qui souffrent de la maladie et des aléas de la vie.

En mon nom et au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une très bonne année 2024.

Jean Michel SEGUI